

Nouveaux arrivants dans les effectifs communaux

Il y a également des changements importants au sein du personnel municipal.



Dès juillet, Nicolas Moissonnier a rejoint les effectifs de la Mairie en qualité de responsable des services techniques, assurant aussi des fonctions relevant de la police municipale. Son expérience dans les services techniques de la Ville de Chauffailles et sa formation dans le domaine de la sécurité seront des atouts pour la commune. Christian Rocle, au regard de son expérience, devient responsable urbanisme et gestion du domaine public de la collectivité.



A compter du mois de septembre, la crèche municipale « La Passerelle » bénéficiera des compétences d'une nouvelle directrice, Mme Mathilde Reynaud. Infirmière depuis 2013, elle vient de réussir sa spécialisation de puéricultrice à Lyon, et dispose d'une bonne expérience en qualité de directrice adjointe d'une structure à Feurs.

Nouvelles Activités Périscolaires 2017-2018

FIN D ANNEE SCOLAIRE 2016-2017 : semaine détente organisée par les animateurs, zumba, boum....



Cette année 2017-2018, la commune continue ces activités périscolaires pour plusieurs raisons :

- contrat signé avec la CAF sur 3 ans (fin 2018)
- programme établi au printemps avec de nombreux bénévoles, associations panissières
- concertation sur le devenir de ces NAP avec les parents délégués, les enseignants dès la rentrée pour 2018-2019

Cette année les activités resteront nombreuses et diversifiées : jeux de cartes, pétanque, land art, relaxation, danse, musique, kamishibai, art floral, jeux sportifs, basket, jeu autour de la lecture, karaoké, marionnettes, point compté, atelier autour du patrimoine, décoration....

De nombreuses associations ou artisans viendront également faire découvrir leur discipline : CAP basket, AMRP, Pompiers, centre équestre, billard, école de musique....

Des vitrines animées dans notre centre bourg



On peut voir que certaines vitrines inoccupées de notre centre bourg ont repris vie en accueillant de belles robes, des machines anciennes et des tissus sortis de nos usines, tout cela harmonieusement présenté par les bénévoles de l'Association des Amis du Musée.

Le réinvestissement de ces vitrines vides par des scènes éphémères participe, dans le cadre de " Terre de Tisseurs, Terre d'Excellence", à l'embellissement de notre centre bourg et au renforcement de son identité textile. Tout cela a été possible grâce au travail de l'association du musée, à la compréhension des propriétaires et aux dons de nos entreprises textiles.

Deux vitrines aujourd'hui, peut-être d'autres demain, mais le souhait de tous, bien sûr, est que ces pas-de-porte reprennent, dans un futur proche, une activité commerciale.

Une autre action pour conforter l'identité textile de notre commune : des métiers à tisser sont venus agrémenter nos massifs de fleurs. Une machine donnée par l' Association des Amis du Musée est aussi exposée sur le rond-point de la route de tarare.



Musée

Toujours au musée :



Exposition de costumes vénitiens

Le musée accueille depuis le mois de juin deux visiteuses masquées, toujours en lien avec l'exposition temporaire sur le recyclage des tissus. Passionnées de costumes vénitiens, Marité et Yolande confectionnent chacune tous les ans un costume pour le carnaval de Venise, puis d'Annecy. Les deux costumes qu'elles nous ont prêtés sont réalisés à partir de cravates, toutes retravaillées avec du strass ou des paillettes. Chacun est orné d'une cravate de Venise et d'une cravate blanche ancienne agrémentée d'un bijou. Confectionnés pour le carnaval 2010, leur réalisation a nécessité deux ans de travail. Venez les découvrir jusqu'au 29 octobre !

Le recyclage textile toujours à l'honneur

Toujours au musée, l'exposition temporaire sur le recyclage. « Seconde vie » se divise en 2 volets. Le premier présente les œuvres de 5 artistes qui ont un point commun : réutiliser des objets ou vêtements en tissus pour créer des tableaux, vêtements ou installations poétiques. Le second vous dévoile l'histoire du recyclage textile qui se pratique depuis le Moyen-Age ainsi que les différents débouchés possibles aujourd'hui.

Vous avez jusqu'au 29 octobre pour venir vous mettre à l'heure du recyclage !



Dates à retenir :

Samedi 16 et dimanche 17 septembre :

Journées européennes du patrimoine.

De 10h à 18h. Visite libre du musée et de l'exposition temporaire « Seconde vie », démonstration de tissage, ateliers créatifs pour les enfants (et les adultes !) à partir de 14h autour du recyclage (bijoux, carte postale, tableaux... avec des tissus récupérés). Samedi toute la journée, visite commentée de l'exposition « Seconde vie » en présence des artistes Catheryne Maynard et Isabelle Anardi. Dimanche à partir de 11h, présentation commentée des deux costumes vénitiens réalisés à partir de cravates par leurs créatrices Marité et Yolande.

Entrée gratuite.

Jeudi 26 octobre : atelier créatif pour les enfants à partir de 6 ans de 14h à 16h. Après une petite visite consacrée à la découverte de l'exposition « Seconde vie », chaque enfant réalise un tissage sur un petit métier à tisser avec des morceaux de tissus récupérés. Réservation obligatoire. Tarif : 4€



FOIRE DE LA SAINT-LOUP
SAMEDI 23 SEPTEMBRE
FORAIN-MANÈGE

FETE DU LIVRE - organisée par la Bibliothèque Municipale

A la Ferme Seigne

Samedi 14 & Dimanche 15 octobre de 14h à 18h

Thème "La gourmandise" : expos - vente de livres - stands gourmands - atelier - jeux - dictée (le samedi matin)



Concours primés



(Lire attentivement le règlement)

Conférence samedi 14 à 18 h

avec Loïc Ballet chroniqueur gastronomique à Télématin sur France 2

Tout public - Entrée gratuite

Contact Bibliothèque 04-77-28-79-73 - bibliotheque@panissieres.fr

CAMPING MUNICIPAL

Il aurait été dommage de se priver d'un si bel endroit.

La commission Voirie/Bâtiments a décidé de sauver le camping municipal situé près de l'EHPAD (nouvelle maison de retraite). Les sanitaires, devenus dangereux par la vétusté de la structure et la non conformité électrique, ont été remplacés.

Un module de 3 WC, 3 douches, 2 cabinets de toilette et 2 éviers a été conçu sur mesure selon les attentes des élus. Ces installations sont également prévues pour les Personnes à Mobilité Réduite, les rampes d'accès sont en cours de réalisation par l'équipe des services techniques.

Il faut noter que ces beaux emplacements ombragés du camping ont fait le bonheur cet été (malgré une installation provisoire) : d'enfants de colonie de vacances, de jeunes scouts, de personnes invitées à certains mariages de la Ferme Seigne ou de la salle d'animation, ou tout simplement d'amoureux de la nature venus goûter aux joies de balades pédestres ou en VTT dans notre région.



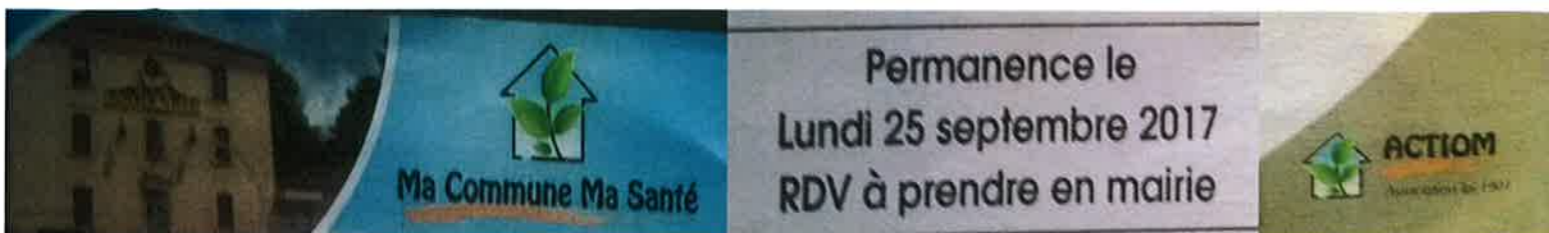
Le coût global des travaux, bloc sanitaire complet et remises aux normes électriques, s'élève à 39 186,70 € TTC. Des subventions ont été allouées pour un montant de 15 000 €.

Accès PMR Ecole Maternelle



Des travaux ont été réalisés dans le cadre de la norme à l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite dans les bâtiments communaux. Entre autres, rampe d'accès avec modification du trottoir existant, création d'une murette et pose d'une barrière ont été réalisées boulevard Bonnasieux pour l'accès à l'école maternelle.

Le coût de ces travaux s'élève à 7 050 € TTC.



Bulletin trimestriel n°10 - septembre 2017

MAIRIE



Horaires mairie :

Lundi au vendredi :

9h / 12h et 13h30 / 17h00

Samedi matin : 9h / 11h

Fermé le Mardi matin

Nous écrire :

Journal d'information

de la commune de Panissières

Mairie

2 rue Denis Boulanger

Tél 04 77 27 40 40

Fax 04 77 27 40 41

mairie@panissieres.fr

Directeur de publication :

Christian Mollard

1000 exemplaires imprimés par

« Au fil de l'encre »

42360 Panissières

Interlocuteurs :

Laurent Mioche

Estelle Jacquemot

Services de la Mairie

Nouvelle organisation et nouveaux locaux !

Depuis fin juin 2017, pour toutes vos demandes, l'accueil en Mairie est maintenant assuré au 1^{er} étage du bâtiment. Il faut donc utiliser la passerelle, en face de la résidence Arc en Ciel, pour y accéder.



Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, excepté le mardi matin où il est fermé à l'accueil présentiel et à l'accueil téléphonique. Par ailleurs, il est ouvert le samedi matin de 9h à 11h. Pour nous contacter : 04 77 27 40 40.

Mairie de Panissières	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h 12h	ouvert		ouvert	ouvert	ouvert	Ouvert jusqu'à 11h
13h30 17h	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	

Les locaux du rez-de-chaussée restent régulièrement utilisés pour la tenue de réunions, comme celle du Conseil Municipal, la tenue des élections, le travail de l'équipe municipale et les différents rendez-vous des adjoints avec les habitants. La responsable du Musée du textile et de la cravate dispose dorénavant d'un bureau dans le bâtiment de l'Office du Tourisme.

Pour les prochaines élections, notez dès à présent que les deux bureaux de vote seront installés au rez-de-chaussée du bâtiment.

Le 2^{ème} étage du bâtiment abrite toujours les services de la Communauté de Communes de Forez Est. Un point accueil est à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, sauf le mercredi de 8h30 à 11h30. Le Relais Petite enfance, le Point Rencontre Emploi, l'animatrice de l'Association pour les Jeunes des Collines du Matin (AJCM) sont également à votre écoute. Les services du Département vous proposent par ailleurs des permanences d'une assistante sociale (tous les lundis des semaines paires, sans rendez-vous) et d'un architecte conseil (le dernier mardi du mois, sur rendez-vous). Pour plus de précision, y compris sur les services de la déchetterie, contactez le point accueil de la Communauté de Communes de Forez Est au 04 77 28 71 24.